

# Règlement d'ordre intérieur de la salle GSA

Ce règlement est destiné aux utilisateurs  
(clubs, groupes, écoles, ...)

Ce règlement fait partie intégrante du règlement général du Complexe sportif de Blocry dont l'application est requise dans les cas non prévus ci-dessous.

## 1. ACCES

- L'accès à la salle impose la réservation et le paiement préalable d'une location de l'espace sportif :
- La réservation vous donne un droit d'exclusivité de jouissance et d'utilisation des espaces réservés pendant votre droit de jouissance :
- Vous êtes responsable de toutes les personnes qui sont présentes sur l'espace que vous avez réservé.
- L'accès de la salle est réservé aux pratiquants et à leurs entraîneurs ;
- Les individuels, parents ou accompagnateurs, sont les bienvenus sur la courbe supérieure. L'accès à la salle leur est interdit ;
- L'accès à la salle sous-entend un respect strict des horaires et des plateaux loués. L'heure de fin de votre location signifie la possibilité de début pour le groupe suivant :
- Le rangement de la salle est compris dans la durée de votre location.

## 2. ENCADREMENT

- L'encadrement par une personne diplômée ou légalement responsable est obligatoire ;
- Seuls les groupes accompagnés de leur(s) moniteur(s) auront accès à la salle GSA ;
- L'encadrement est responsable du groupe dans l'ensemble des installations (salle, vestiaire, courbe supérieure...). Il se doit de faire respecter le règlement de la salle.

## 3. TENUE

- Les utilisateurs de la salle doivent porter une tenue de sport (les jeans et autres vêtements de ville sont interdits) ;
- L'accès à la salle se fait avec des chaussons de gymnastique ou en chaussettes ;

- Le port de bijoux est interdit pour des raisons de sécurité et afin de préserver la qualité des engins, tapis et fosses.

#### 4. VESTIAIRES

- L'accès au vestiaire est réservé aux seuls pratiquants sous la responsabilité de leur encadrement. Les gymnastes doivent se changer dans les vestiaires et non dans la salle ;
- Les gymnastes peuvent déposer leurs sacs dans la salle en veillant à les placer aux endroits réservés à cet usage ;
- Les boissons et la nourriture sont interdites dans la salle.

#### 5. UTILISATION DU MATERIEL

Les gymnastes et leur encadrement veilleront à utiliser le matériel en bon père de famille en tenant compte particulièrement des points suivants :

- Informer la réception si l'espace réservé n'est pas en ordre et le matériel n'est pas rangé
- Remettre la salle en état à la fin de son activité. **RANGER** les cordes, trampolines, mini-trampolines, tremplins, tapis, matériel pédagogique... en leur lieu et place d'origine après leur utilisation (un marquage au sol et un affichage mural permettent de retrouver facilement leur emplacement). Si un utilisateur précédent n'a pas respecté cette consigne, le signaler à la réception ;
- Si le CSB doit ranger la salle après votre réservation, les prestations supplémentaires vous seront facturées au prix de 70 euros de l'heure.
- N'utiliser que de la **MAGNESIE LIQUIDE** sur les **AGRES**, son utilisation doit se faire en quantité raisonnable. L'utilisation parcimonieuse de la magnésie non liquide est exclusivement autorisée au reck et aux barres asymétriques.
- Prêter une grande attention aux **TABLES DE SAUTS**. Aucun départ ne peut se faire à partir des tables de saut. Toute manipulation de matériel se fait sous la conduite et la responsabilité de l'encadrement ;
- Le déplacement des tapis se fait au minimum par 2 personnes afin de ne pas exercer de traction sur les coutures des tapis et ne pas les endommager prématurément.

- Ne pas marcher ni sauter dans la **FOSSE**. Celle-ci doit être uniquement prévue pour la réception individuelle à chaque engin et quittée dès la réception terminée. Utiliser les plateformes pour rejoindre les engins. Les surtapis de fosse doivent être placés avant chaque utilisation de la fosse et retirés à la fin de l'activité. Ne pas jouer dans les fosses ;
- Ne pas s'asseoir ni se coucher sur les mousses mais les utiliser uniquement comme surface de réception ;
- Placer obligatoirement un petit **TAPIS ROUGE** en dessous des caisses de **PLINTHS** et une « **PLANCHE SOUS-TREMLIN** » en dessous des **TREMLINS** afin de protéger les tapis beiges.
- Ne pas s'asseoir sur les ressorts que ce soit sur le **FAST TRACK** ou les **TRAMPOLINES** ;
- Ne déposer aucun matériel autre que des tapis sur le **PRATICABLE** (ni plinth, ni tremplin, ...) ;
- Ne pas utiliser les **BARRES ASYMETRIQUES** si vous êtes un homme.
- Toute utilisation inadéquate vous sera signalée et en cas de répétition du non-respect des consignes, une interdiction d'accès pourra vous être signifiée.
- Une dégradation du matériel suite au non-respect des consignes vous sera facturée.
- Signaler à la réception toute altération et non-conformité du matériel sportif.

## 6. CONTACT

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service des réservations du CSB : [reservation@blocry.be](mailto:reservation@blocry.be) ou via la réception.